

ANNA

un outil pédagogique à destination des professionnel-le-s

Film réalisé par Johanna Bedeau et Laurent Benaim . Acteurs-actrices : Aurélie Petit et Marc Citti

Ce kit de formation se compose d'un support audiovisuel (court-métrage « Anna ») et d'un livret d'accompagnement. Leur utilisation dans le cadre de la formation initiale et continue est libre de droits sous réserve d'une information préalable à la MIPROF (Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains).

Un court-métrage : « Anna »

Réalisé avec le soutien de la commission européenne, à l'initiative de la MIPROF, ce court-métrage, d'une durée totale de 15 minutes, se découpe en 3 parties illustrant successivement, les mécanismes de la violence, le repérage par un ou une professionnel-le de santé, la prise en charge et l'orientation de la femme victime.

« Un livret d'accompagnement à la formation »

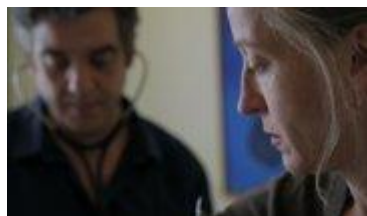
Ce livret, élaboré avec le concours d'un collège de formateurs-trices, d'enseignant-e-s, de professionnel-le-s de santé et d'expert-e-s aborde de façon explicite et détaillée :

❖ **Le mécanisme des violences conjugales :**



- La définition des violences au sein du couple,
- Les différentes formes de violences,
- Le cycle de la violence,
- Les stratégies de l'agresseur et leurs impacts sur la victime,
- Les conséquences physiques, psychologiques et somatiques des violences pour la victime,
- Les mécanismes neurologiques impliqués dans les conséquences psychotraumatologiques des violences,
- Les conséquences des violences sur les enfants exposés.

❖ **Le repérage**



Les stratégies du/de la professionnel-le-s pendant la consultation sont de :

- Créer un climat d'écoute et de confiance,
- Poser systématiquement la question des violences,
- Réaffirmer l'interdiction des violences,
- Soutenir et valoriser la victime dans ses démarches.

❖ **La prise en charge et l'orientation**



- Rechercher des solutions dans son domaine de compétence,
- Informer et orienter vers le réseau de partenaires pour un accompagnement social, juridique, psychologique...
- Donner des conseils pratiques pour préparer la séparation et établir avec la victime un réseau de soutien.

Ce livret est complété par des fiches réflexes spécifiques à chaque profession :

- *l'audition par les services enquêteurs de la victime de violences sexuelles et ou de violences au sein du couple*
- *l'audition de la victime par les magistrat-e-s dans les contentieux civil et pénal*
- *l'entretien du-de la professionnel-le du social avec une femme victime de violences par un partenaire ou ex-partenaire*

➤ Vous pouvez visionner le court-métrage sur le site : www.stop-violences-femmes.gouv.fr
➤ Vous pouvez obtenir les liens de téléchargement du film et le livret) en écrivant à formation@miprof.gouv.fr